

STAGE DISCIPLINE MATHS



9
jeudi
9h - 17h
avril 2026

MÉTROPOLE DE LILLE
Lieu à définir

L'actualité de l'enseignement des mathématiques est encore chargée, en collège comme en lycée, du fait du déploiement - à bas bruit, mais réel - du « choc des savoirs » articulé avec le déploiement du Plan Mathématiques issu du rapport Villani-Torrossian de 2018.

Les mathématiques continuent de faire régulièrement l'actualité du « grand public ».

Au collège :

- la fin des groupes de niveau obligatoires et un premier bilan de mise en place du nouveau programme de 6ème à la rentrée 2025, et la construction des programmes du cycle 4 qui seront mis en place à la rentrée 2026 ;
- la nouvelle mouture du DNB, avec la partie automatisme ;
- le déploiement du nouveau Socle, dont les mathématiques sont un des 4 piliers, irrigué par le déploiement des Compétences Psycho-sociales et de l'IA ;
- la poursuite des tentatives d'encadrement des pratiques pédagogiques, et leur pilotage basé sur la multiplication des évaluations nationales externalisées et les Conseils Académiques des Savoirs fondamentaux : emploi de moins en moins masqué de méthodes standardisées d'enseignement type « méthode de Singapour », sous le regard renforcé du Chef d'établissement.

Le Plan 800 (84 collèges « en progrès » dans l'académie) sera abordé dans ce cadre.

Au lycée, où tous les problèmes sont loin d'être résolus, les enjeux liés à l'enseignement des mathématiques ne manquent pas :

- la problématiques de genre et des inégalités sociales dans les processus d'orientation et de poursuites d'études, particulièrement visibles à travers les mathématiques ;
- l'introduction pour la première fois d'une épreuve anticipée de mathématiques en fin de Première pour tous les élèves, comptant pour le Bac, et dont le sens profond est à relier à Parcoursup en aval, et au Choc des Savoirs en amont.

C'est l'occasion unique de faire collectivement et dans un cadre libéré des pressions du quotidien professionnel, un point sur la vie des mathématiques au collège et au lycée.

Pierre Priouret, responsable national du secteur mathématiques au SNES-FSU sera présent pour partager et engager une vraie réflexion sur la place accordée à l'enseignement des mathématiques.



Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).



lille.snes.edu / Rubrique : Stages syndicaux
s3lil@snes.edu
03.20.06.77.41



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN